



association nationale des assistants
de service social

Cher(e)s abonné(e)s,

Lors de votre abonnement, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique.

Pour cela, merci de cocher la formule désirée et de signer en joignant un RIB.

DEMANDE DE PRELEVEMENT

| Cochez la formule choisie | <input type="checkbox"/> ABT Institutions France | <input type="checkbox"/> ABT Professionnels non adhérents France | <input type="checkbox"/> ABT Institutions / Professionnels non adhérents Hors France |
|---------------------------|--|--|--|
| 15 février | 13,25 € | 12,50 € | 14,50 € |
| 15 mai | 13,25 € | 12,50 € | 14,50 € |
| 15 août | 13,25 € | 12,50 € | 14,50 € |
| 15 novembre | 13,25 € | 12,50 € | 14,50 € |
| Total annuel | 53 € | 50 € | 58 € |
| Nom | | | |
| Prénom | | | |
| Date | | | |
| Signature | | | |

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier (l'ANAS)

Au cas où vous décidez de ne plus régler votre abonnement par prélèvement automatique

Merci de nous adresser un courrier et d'y joindre un chèque du montant de l'abonnement restant dus pour l'année civile en cours.

L'abonnement est pris pour l'année civile. Au cas où vous décidez de ne pas renouveler votre abonnement vous devez nous en informer par courrier ou email pour que le nécessaire soit fait pour l'année civile suivante.

Merci de veiller à laisser votre compte suffisamment approvisionné pour permettre le prélèvement. Sinon, nous serions en droit de vous demander le remboursement des frais bancaires occasionnés.

Merci de nous informer de vos modifications de compte en nous adressant un RIB ou le document prévu par votre établissement bancaire ou postal.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Nous vous remercions de transmettre à votre banque un exemplaire de cette autorisation de prélèvement.

| DÉBITEUR | CRÉANCIER |
|----------------------------------|---|
| Nom - Prénom : | ANAS Association Nationale des Assistants de Service Social 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS |
| Adresse : | |
| Établissement teneur du compte : | N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : 475339 |
| IBAN : | |
| BIC : | |

Les informations contenues dans le présent document ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80/10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Merci de JOINDRE UN RIB OU UN RIP et de renvoyer le tout à :
ANAS - 15 rue de Bruxelles - 75009 PARIS